

Le Scot Provence Verte : un pôle résidentiel étroitement lié aux pôles urbains voisins

Autour de Brignoles et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le territoire du schéma de cohérence territoriale de la Provence Verte est une zone essentiellement périurbaine encore relativement peu dense. Très attractive pour les personnes vivant dans les pôles urbains marseillais et toulonnais, elle leur permet notamment de vivre plus facilement en maison individuelle. Véritable pôle résidentiel, quatre actifs résidants sur dix quittent chaque jour le Scot pour rejoindre leur lieu de travail.

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) de la Provence Verte porte sur un territoire composé de 37 communes de l'Ouest varois qui ont adopté une Charte de Pays en 2004 et qui sont regroupées en quatre communautés de communes. Situé au nord du Scot Provence Méditerranée, le Pays de la Provence Verte s'arrête, à l'ouest, à la limite départementale avec les Bouches-du-Rhône, jouxtant ainsi le territoire de la Communauté du Pays d'Aix. La zone se trouve ainsi à proximité des importants pôles d'emploi des villes de Marseille, Aix-en-Provence et Toulon. Cette proximité est d'ailleurs renforcée par la présence d'un réseau routier et autoroutier important, reliant la Provence Verte à ces

pôles. Cette situation géographique a fortement influencé le développement des communes du Scot durant les dernières décennies.

Tirant son nom de la forte présence d'espaces naturels, la Provence Verte est d'abord une zone rurale : seules neuf communes sont urbaines⁽¹⁾, soit le tiers du territoire. Brignoles est au cœur d'une aire urbaine constituée de quatre autres communes du Scot (Camps-la-Source, La Celle, Le Val, Vins-sur-Caramy). Avec la poursuite de l'étalement urbain, l'influence des villes ne cesse de s'étendre et la zone n'échappe pas au phénomène. Les deux tiers de la population du Scot vivent ainsi dans des communes périurbaines autour de plusieurs pôles. Onze communes, à l'ouest, appartiennent à la couronne périurbaine de l'aire urbaine de Marseille-Aix-en-Provence et sept communes, au sud, à l'aire d'influence toulonnaise.

(1) Une commune urbaine est une commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.

Un regroupement de quatre communautés de communes



Un doublement de la population en moins de 25 ans

Jusqu'au début des années 70, le développement démographique au sein de la zone était plutôt limité et moins rapide qu'à l'échelle départementale. Le territoire dénombrait environ 30 000 habitants en 1962 puis 36 000 en 1975. A partir de cette date, la croissance de la population s'intensifie pour dépasser 4 % par an durant les années 80. Sa population a alors doublé en moins de 25 ans, pour atteindre plus de 77 000 personnes en 1999.

Dans certaines communes, le développement démographique a été encore plus soutenu. Entre 1975 et 1999, la population à Forcalqueiret et à Seillons-Source-d'Argens a quintuplé ; à Rocbaron elle a même décuplé. Près de 9 % de la population varoise vit aujourd'hui en Provence Verte ; c'était moins de 6 % en 1975.

Les enquêtes de recensement de la population⁽²⁾ réalisées en 2004 et en 2005 montrent que le développement démographique de la zone se poursuit. Dans onze des quatorze communes recensées, le taux d'évolution annuel de la population depuis 1999 est supérieur à celui observé durant les années 90, particulièrement dans quatre communes (Bras, Esparron, Tavernes, Vins-sur-Caramy). A Néoules, la croissance démographique continue d'être soutenue (4,3 % par an entre 1990 et 1999 puis 5,3 % entre 1999 et 2005). A Rocbaron, la population croît à présent moins vite, compte tenu de son attractivité passée et d'une densité aujourd'hui plus élevée.

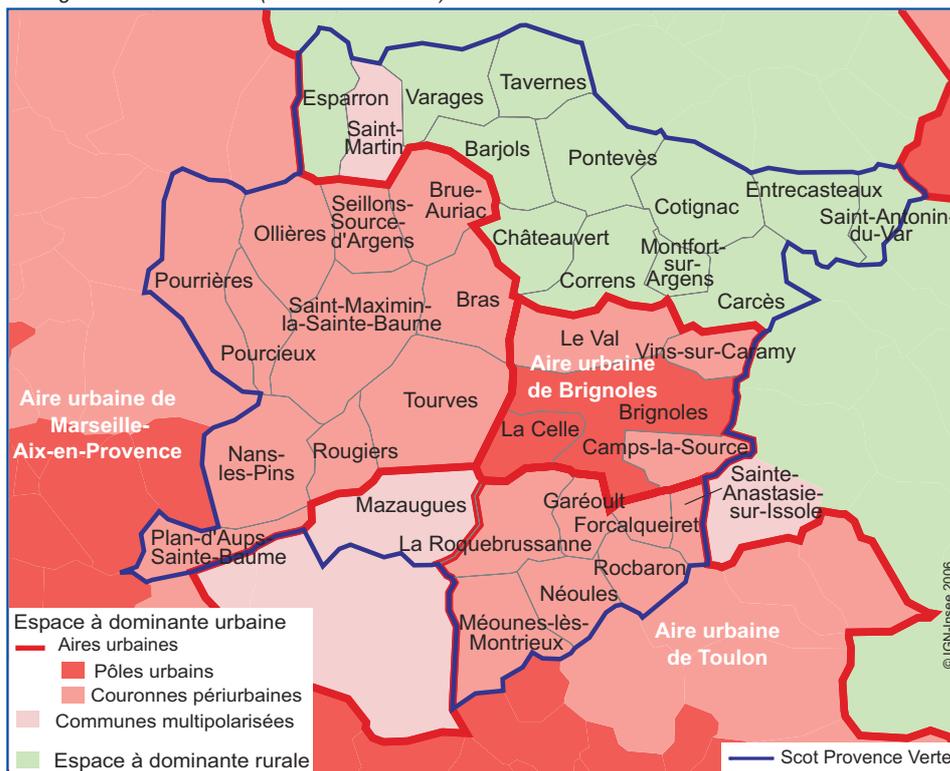
Un espace équilibré encore peu dense

Seules Brignoles et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume comptent plus de 10 000 habitants en 1999. Ces communes, de même taille, représentent à elles deux

(2) Chaque année 8 % des adresses des villes de Brignoles et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume sont recensées. Les communes de moins de 10 000 habitants sont, elles, recensées exhaustivement une fois tous les cinq ans : 14 communes ont été recensées en 2004 ou en 2005, 8 le sont en 2006, les 13 autres le seront en 2007 ou en 2008.

D'importants pôles urbains à proximité

Zonage en aires urbaines (délimitations 1999)



Source : Insee - Recensement de la population 1999

le tiers de la population du Scot. Les autres communes comptent moins de 5 000 habitants et même moins de 1 000 pour seize d'entre elles. La population est cependant répartie de manière équilibrée au sein du territoire. La principale commune ne concentre que 16 % de la population, contre 40 % dans les intercommunalités aixoise ou dracénoise.

Le développement démographique a d'abord concerné le sud de Brignoles, puis la partie ouest, à proximité de l'aire marseillaise. Mais ce territoire demeure encore relativement peu dense (63 habitants au km²). Dans le Var, notamment sur le littoral, la population est plus concentrée (430 habitants au km² au sein du Scot Provence Méditerranée). La zone peut encore accueillir des populations, en provenance notamment des pôles urbains voisins.

Seules six communes comptent plus de 100 habitants au km². Il s'agit de Brignoles, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, ainsi que quatre communes appartenant à la couronne périurbaine de l'aire toulonnaise : Garéoult, Forcalqueiret, Sainte-Anastasia-sur-Issole et Rocbaron. Ces quatre communes ont connu les variations de densité les plus importantes depuis 1975 avec Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Si cette ville est de la même taille que Brignoles en 1999, sa population a triplé depuis 1975, alors qu'à Brignoles, elle n'a augmenté que de 25 %.

D'importants échanges migratoires avec les Bouches-du-Rhône et l'aire toulonnaise

Cette forte croissance de la population depuis 1975 est entièrement due aux

Le Scot, outil de cohérence territoriale

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) est un document de planification urbaine intercommunal instauré par la loi solidarité et renouvellement urbain (loi SRU) du 13 décembre 2000. Il succède au schéma directeur. Au regard des évolutions prévisibles et d'un projet politique territorialisé, il met en cohérence les politiques publiques sur le territoire.

Les plans locaux d'urbanisme (PLU), les plans de déplacements urbains (PDU), les plans locaux de l'habitat (PLH) et les schémas de développement commerciaux (SDC) doivent être compatibles avec le Scot. Dans cet article, le terme de Scot est utilisé pour définir le territoire sur lequel il porte. Le Scot de la Provence Verte est composé de 37 communes de l'Ouest varois. Elles représentent 9 % de la population départementale et 20 % de sa superficie.

Une zone particulièrement attractive

Indicateurs de migration entre 1990 et 1999

En ‰	Scot Provence Verte	Var
Taux annuel d'immigration *	81	39
Taux annuel d'émigration *	57	30
Taux annuel de migration nette*	24	9

* En provenance ou vers la France métropolitaine

Note de lecture : entre 1990 et 1999, sur 1 000 habitants, 81 personnes se sont installées en moyenne chaque année dans le Scot et 57 l'ont quitté. Ainsi, entre 1990 et 1999, sur 1 000 habitants, le Scot Provence Verte en a gagné en moyenne 24 chaque année.

Source : Insee - Recensement de la population 1999

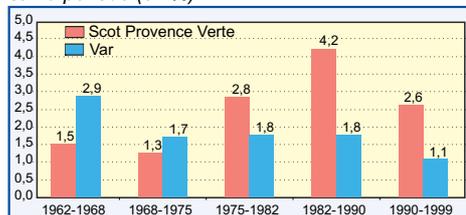
échanges migratoires. Le solde naturel (naissances moins décès) en Provence Verte est en effet quasiment nul depuis 1982 ; il était même négatif entre 1975 et 1982. Ainsi, entre 1990 et 1999, ce sont plus de 28 000 personnes qui sont venues s'installer dans la zone, alors que 13 000 la quittaient. Le territoire a ainsi gagné chaque année 24 personnes supplémentaires pour 1 000 habitants, contre seulement 9 pour 1 000 dans le Var, déjà plus attractif que l'ensemble de la région.

Dans le sens des arrivées comme dans celui des départs, les deux tiers des échanges migratoires se font avec les autres communes de la région, surtout avec les Bouches-du-Rhône et le reste du Var. Parmi les 28 400 nouveaux arrivants, 9 500 vivaient dans les Bouches-du-Rhône en 1990, dont 5 200 à Marseille, 700 à Aix-en-Provence et 500 à Aubagne. Ils sont 7 100 à avoir quitté une autre commune du Var, de l'aire toulonnaise essentiellement, pour venir s'installer en Provence Verte.

Durant la même période, 13 200 personnes ont quitté la Provence Verte : 4 400 sont restées dans le Var et 3 200 se sont installées dans les Bouches-du-Rhône (1 400 à Marseille, 500 à Aix-en-Provence).

Une croissance démographique qui s'accélère durant les années 80

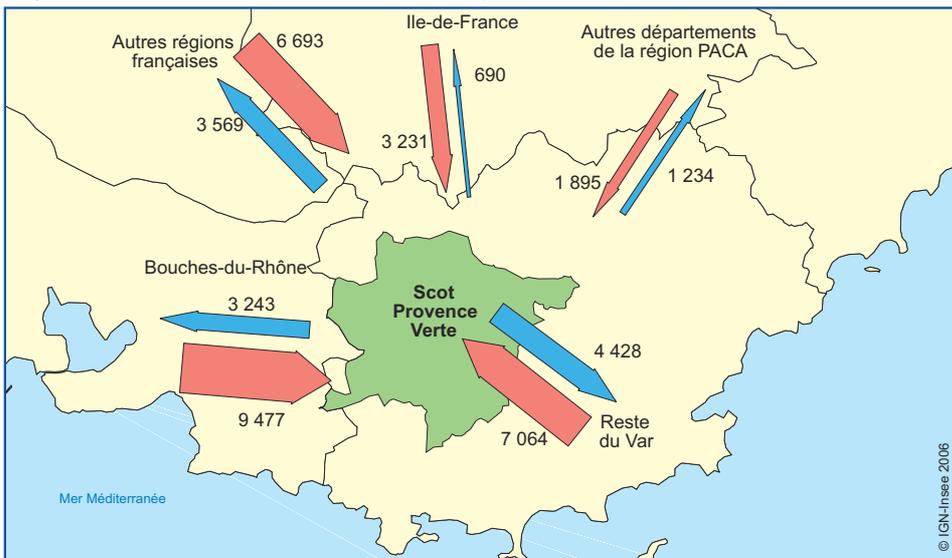
Taux de variation annuel de la population sur la période (en ‰)



Source : Insee - Recensements de la population

Les deux tiers des échanges migratoires se font avec le reste de la région

Migrations résidentielles avec le reste de la métropole entre 1990 et 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999

La Provence Verte est ainsi particulièrement attractive vis-à-vis des Bouches-du-Rhône (6 200 personnes supplémentaires), du reste du Var (+ 2 600 personnes) et de l'Ile-de-France (+ 2 500 personnes).

La périurbanisation retarde le vieillissement de la population

Cette attractivité du territoire ne fait pas qu'augmenter la taille de la population, elle en modifie également son profil, notamment son âge. Les migrations, avec l'arrivée de familles avec enfants, diminuent le poids des personnes âgées dans la population. Certes, entre 1990 et 1999, les migrations ont augmenté la population de 2 600 personnes de plus de 60 ans, soit 17 % de l'excédent migratoire. Mais cette partie de la population représentait 24 % des habitants de la Provence Verte en 1990. A l'inverse, au sein du Scot Provence Méditerranée voisin, les migrations augmentent le poids des personnes âgées : les plus de 60 ans constituent 38 % de l'excédent migratoire alors qu'ils représentaient le quart de la population en 1990.

La présence de plusieurs établissements d'enseignement, notamment à Brignoles, et la proximité de villes universitaires importantes, comme Aix-en-Provence, permettent aux étudiants de poursuivre leurs études supérieures en résidant au sein du Scot.

En Provence Verte, la population est ainsi relativement jeune. En 1999, les personnes ayant moins de 20 ans sont plus nombreuses que celles âgées de 60 ans ou plus (26 % et 24 % de la population). Le territoire se distingue ainsi d'une population varoise dans l'ensemble plus âgée. Seulement 8 % de la population a plus de 75 ans contre 10 % dans le département.

La périurbanisation retarde le vieillissement de la population dans la zone. Le poids des moins de 20 ans est ainsi resté stable depuis 1975, et celui des plus de 60 ans a diminué de deux points. On observe la tendance inverse aussi bien dans le Var qu'au niveau national.

Si les mouvements migratoires enregistrés entre 1982 et 1999 se prolongeaient, la Provence Verte compterait près de 160 000 habitants en 2020. Le poids des plus de 75 ans resterait stable (8 %) alors qu'en l'absence de migrations, 12 % des habitants auraient plus de 75 ans en 2020.

On dénombre 18 750 personnes de plus de 60 ans en 1999. Les trois quarts ne vivent pas seules, mais en couple ou en famille et 5 % vivent en collectivités, surtout des femmes de plus de 75 ans. Seulement une personne âgée sur cinq vit seule contre une sur quatre dans le Var. Compte tenu de leur longévité et de l'âge en général plus élevé de leur compagnon, il s'agit de femmes dans 70 % des cas.

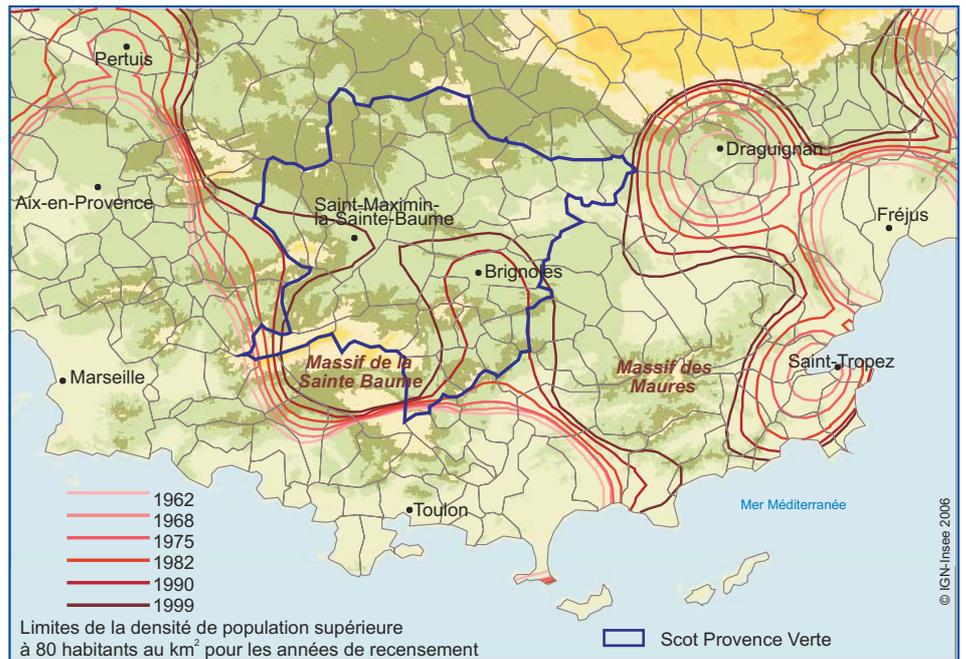
Alors que la répartition de la population est relativement équilibrée sur l'ensemble du territoire, les populations jeunes et moins jeunes sont, elles, relativement concentrées. Le poids des jeunes est plus élevé dans les communes périurbaines, avec des parents souvent actifs et la proximité de nombreuses structures d'enseignement, notamment à Rocbaron, Seillons-Source d'Argens ou encore Pourrières et Pourcieux, à proximité de l'intercommunalité aixoise. Quant aux plus âgés, ils représentent encore une part importante des habitants des communes rurales au nord de la zone. Les plus de 75 ans représentent 13 % à 16 % de la population à Esparron, Carcès et Cotignac.

Un habitat pavillonnaire

Avec l'arrivée de nouveaux résidents, le taux de résidences principales a fortement augmenté alors qu'il stagne au niveau départemental. En 1999, les trois quarts des 39 700 logements sont des résidences principales ; c'était moins des deux tiers en 1982. Ce taux des résidences principales augmente toujours dans six des huit communes recensées en 2004.

Les résidences secondaires représentent 17 % des logements en 1999 contre 27 % dans l'ensemble du Var, département touristique. Leur nombre a même diminué, entre 1990 et 1999, de 7 900 à 6 900. Elles représentent toutefois plus de 40 % des logements dans quatre communes : Esparron, Plan d'Aups-Sainte-Baume, Saint-Martin et Cotignac. Cette dernière commune

Seul le relief résiste à la périurbanisation



Limites de la densité de population supérieure à 80 habitants au km² pour les années de recensement
 Note de lecture : à la manière des cartes topographiques, la représentation des lignes de niveau de densité et leurs déplacements d'une date de recensement à l'autre est une manière de montrer l'étalement urbain. La ligne de niveau 80 habitants au km² constitue un ordre de grandeur de la densité des espaces en cours de périurbanisation, aux marges des grandes métropoles.
 Source : Insee - Recensements de la population

compte près de 700 résidences secondaires.

Les familles venant s'installer en Provence Verte le font notamment pour vivre en maison individuelle, si possible en tant que propriétaire. Trois ménages sur quatre vivent ainsi dans une maison (moins d'un sur deux dans le Var). Les deux tiers en sont même propriétaires. Cette accession à la propriété en maison individuelle a surtout eu lieu durant les années 80.

Avec la présence de nombreuses familles, la part des personnes vivant seules est limitée. Elles sont 7 000 en 1999, soit seulement 9 % de la population (13 % dans le Var). La taille des ménages reste encore importante avec en moyenne 2,5 personnes, contre 2,3 pour le Var.

Des écarts de revenus limités

En 2003, la moitié des ménages déclarent un revenu annuel supérieur à 14 500 euros⁽³⁾. Ce revenu médian est légèrement inférieur au niveau départemental (15 200 euros). Avec une part importante d'actifs dans la population, le niveau de revenu est cependant plus élevé dans les communes périurbaines. A Rocbaron, Nans-les-Pins, Pourrières et Plan d'Aups-Sainte-Baume, le revenu médian est supérieur à 16 400 euros. Il est plus faible dans les communes rurales (moins de 12 000 euros à Esparron et à Correns). A Brignoles, le revenu médian est également limité : 12 900 euros contre 15 200 euros à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Les écarts de revenus sont assez réduits. Si 10 % des ménages déclarent un revenu inférieur à 5 500 euros, 10 autres % des ménages déclarent un revenu supérieur à 28 000 euros, soit cinq fois plus. On retrouve la même dispersion des revenus sur l'ensemble de la France de Province alors que les écarts sont légèrement plus élevés dans le Var, où les hauts revenus sont six fois plus élevés que les plus bas.

Trois ménages sur quatre vivent dans une maison

Statut d'occupation des résidences principales (en %)

	Scot Provence Verte			Var
	1982	1990	1999	1999
Maison individuelle	61,9	72,3	74,3	46,5
Propriétaire	52,8	61,9	63,3	38,5
Locataire	9,1	10,4	11,0	8,0
Logement collectif	24,3	18,1	17,1	44,1
Propriétaire	8,4	5,3	4,1	16,6
Locataire non HLM	10,6	8,0	8,7	19,9
Locataire HLM	5,3	4,8	4,3	7,6
Autres cas*	13,8	9,6	8,6	9,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

* Logements-foyers pour personnes âgées, chambres d'hôtel, pièces indépendantes louées ou prêtées...

Source : Insee - Recensements de la population 1982, 1990 et 1999

(3) Il s'agit d'un revenu calculé par unité de consommation et avant redistribution donc avant déduction des impôts et versement des prestations sociales.

Une économie d'abord résidentielle

Les principaux secteurs économiques présents en Provence Verte

	Scot Provence Verte		Var	France métropolitaine
	Effectif	%	%	%
Santé, action sociale	2 334	13,1	12,2	11,6
Administration publique	2 118	11,9	18,4	9,9
Commerce de détail, réparations	1 750	9,9	9,8	7,0
Construction	1 668	9,4	7,2	5,8
Education	1 645	9,3	6,6	7,4
Agriculture, sylviculture, pêche	1 166	6,6	3,6	4,2

Source : Insee - Recensement de la population 1999 (exploitation complémentaire)

Un niveau d'activité proche du niveau départemental

Avec un taux d'activité des 15-64 ans proche du niveau départemental, on dénombre plus de 31 000 actifs au sein du territoire. Plus élevé dans les communes périurbaines de l'aire marseillaise, le taux d'activité est notamment supérieur à 70 % à Nans-les-Pins et Pourrières.

Comme au niveau national, le taux d'activité féminin (56 %) a fortement progressé depuis 1982 (+ 14 points). Mais il reste nettement inférieur au taux d'activité des hommes (72 %) avec seize points d'écart contre onze au niveau national.

Le niveau d'études des jeunes actifs est proche du niveau varois : sur quatre actifs de moins de 40 ans, deux ont arrêté leurs études au collège voire en primaire, alors qu'un autre a continué ses études jusqu'au lycée et que le dernier a poursuivi ses études au-delà. Ce sont surtout les femmes qui suivent des études supérieures (30 % contre 20 % des hommes).

Près de 25 500 actifs disposent d'un emploi en 1999, dont 21 000 salariés. Ces derniers travaillent à temps partiel dans un cas sur cinq (des femmes dans 80 % des cas). A la même date, 18 % des actifs déclaraient être chômeurs. Fin 2004, 4 500 personnes sont encore à la recherche d'un emploi dont 17 % de moins de 25 ans. Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 13 % en six ans. La baisse a cependant été plus forte dans l'ensemble du Var (- 18 %).

Le poids des chômeurs de longue durée a diminué : ils représentent 28 % des demandeurs d'emploi contre 35 % fin 1998. Les femmes demeurent davantage pénalisées sur le marché du travail, elles représentent 54 % des recherches d'emplois alors qu'elles constituent 44 % des actifs.

Une économie fortement résidentielle et encore agricole

On dénombre près de 17 600 emplois en Provence Verte où l'économie est essentiellement résidentielle, mais avec une activité agricole non négligeable. Néanmoins aujourd'hui trois emplois sur quatre sont dans le secteur tertiaire, contre la moitié en 1975. Le poids du tertiaire est toutefois plus élevé dans l'ensemble du Var (80 % des emplois).

Un quart des emplois se situent dans les secteurs de la santé, de l'action sociale et de l'administration publique (31 % dans le Var). Les secteurs du commerce de détail et de l'éducation concentrent également une part importante de l'emploi. Les services aux entreprises, plus concentrés dans les grands pôles urbains, et les services aux particuliers, plus nombreux en zone touristique, sont par contre moins présents que dans le reste du département (15 % des emplois contre 19 % dans le Var). Avec une capacité d'accueil théorique de près de 38 000 lits touristiques dont 3 600 à Cotignac, la Provence Verte est en effet moins touristique que le reste du département, notamment sa façade littorale. La zone n'offre que 49 lits pour 100 habitants contre 110 lits dans l'ensemble du Var.

Cette capacité d'accueil est essentiellement constituée de résidences secondaires (88 % des lits), la présence de campings étant plus limitée que dans le reste du département.

Le secteur de l'agriculture, encore bien présent, concentre 7 % de l'emploi en 1999. On compte ainsi près de 1 500 exploitations agricoles au sein du Scot. Avec plus de 17 000 hectares, la surface agricole utilisée représente 14 % de la superficie du territoire comme au niveau départemental (plus du tiers de la superficie communale à Garéoult et Montfort-sur-Argens). Avec trois appellations d'origine contrôlée (Côtes de Provence, Côtes de Provence Sainte-Victoire et Coteaux Varois en Provence), la viticulture joue un rôle important en Provence Verte. Seulement cinq communes ne font pas partie d'une de ces trois appellations.

Autant d'emplois dans la construction que dans l'industrie

A l'instar du département, le secteur industriel est en revanche peu développé, et cela depuis plusieurs décennies. Il représente 9 % de l'emploi en 1999 contre 18 % au niveau national. Quant au secteur de la construction, il représente autant d'emplois que l'industrie en 1999, compte tenu notamment du caractère résidentiel de la zone. Le secteur de la logistique et des transports est également bien présent avec d'importants établissements à proximité du réseau autoroutier.

Fin 2003, seuls treize établissements comptent plus de 100 salariés dont huit à Brignoles. Il s'agit d'établissements médicaux ou sociaux (hôpital et association d'aide à domicile à Brignoles, centre gérontologique de Saint-François à Nans-les-Pins, centre d'aide par le travail au Val), administratifs (mairies de Brignoles et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume), d'établissements dans le secteur des transports à Brignoles et Tourves, d'une grande surface à Brignoles, d'établissements scolaires (lycée de Brignoles, collège de Garéoult)

Les déplacements professionnels en dehors du Scot s'intensifient

Déplacements domicile-travail en 1990 et 1999

	Effectifs 1990	Effectifs 1999	Evolution 1990-1999
Actifs occupés au lieu de résidence	19 692	25 486	29,4 %
résidant et travaillant dans la zone	13 496	15 020	11,3 %
travaillant en dehors de la zone	6 196	10 466	68,9 %
Emplois au lieu de travail	14 738	17 560	19,1 %
actifs venant travailler dans la zone	1 242	2 540	104,5 %
Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés	75	69	- 6

Source : Insee - Recensement de la population 1999

et d'un établissement de commerce de gros à Brignoles. En revanche, aucun établissement industriel en Provence Verte ne compte plus de 100 salariés.

Aujourd'hui le tissu productif est relativement dynamique. On compte près de 800 créations d'établissements dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services en 2004 contre 700 en moyenne entre 2001 et 2004 et 600 durant les années 1993 à 1996.

Quatre actifs sur dix travaillent hors de la Provence Verte

Malgré la présence d'une économie diversifiée, la Provence Verte ne comptait que 14 700 emplois pour 19 700 actifs occupés en 1990. 6 200 actifs travaillaient déjà en dehors du territoire. Entre 1990 et 1999, le nombre d'actifs occupés a augmenté de 29 % pour 19 % d'emplois supplémentaires. Le territoire compte ainsi 25 500 actifs occupés pour moins de 17 600 emplois, soit 69 emplois pour 100 actifs occupés, alors que le Scot Provence Méditerranée, par exemple, concentre autant d'emplois que d'actifs occupés (170 000).

Seules trois communes comptent davantage d'emplois que d'actifs occupés résidents : Saint-Martin⁽⁴⁾, Châteauvert

(4) appelée aussi Saint-Martin-de-Pallières

Pour en savoir plus

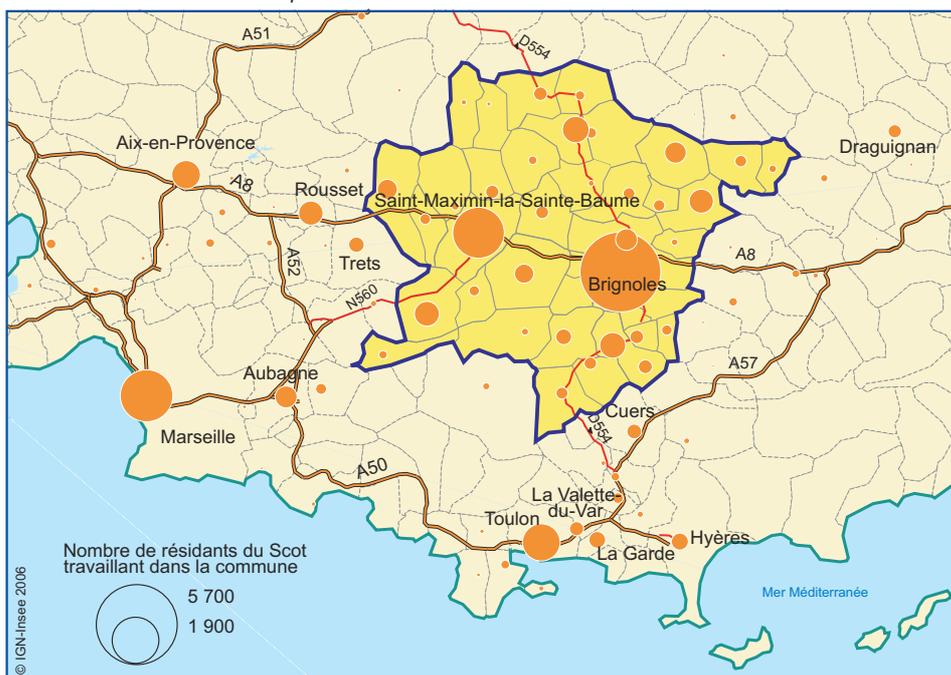
- "Le Scot de la Dracénie : une croissance démographique soutenue, une vocation administrative historique". SUD INSEE l'essentiel N°87, décembre 2005.
- "Le Scot Provence Méditerranée : un territoire attractif malgré une offre limitée d'enseignement supérieur". SUD INSEE l'essentiel N°75, novembre 2004.
- "Le Var : les inactifs un peu plus nombreux que les actifs". SUD INSEE l'essentiel N°34, octobre 2000.

© INSEE 2006

Dépôt légal : avril 2006
N° CPPAP : 0909B05336
N° ISSN : 1287-292X
Prix : 2,30 euros
Code Sage : SIE069132

5 500 personnes travaillent chaque jour dans les autres communes de l'aire urbaine marseillaise

Lieu de travail des actifs occupés résidant au sein de la Provence Verte



Source : Insee - Recensement de la population 1999

et surtout Brignoles. La sous-préfecture concentre 39 % des emplois du Scot contre seulement 15 % à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, dont la vocation est beaucoup plus résidentielle. Dans 22 communes, on recense moins d'un emploi pour deux actifs occupés résidents.

Le nombre de personnes venant travailler chaque jour en Provence Verte est encore limité, mais il a doublé en neuf ans (2 500 emplois contre 1 200 en 1990). Le nombre de résidents travaillant en dehors du Scot a augmenté de 69 %. Aujourd'hui quatre actifs sur dix, soit 10 500 personnes, travaillent hors du Scot contre trois en 1990. Ils sont notamment 5 500 personnes à aller travailler dans les autres communes de l'aire urbaine marseillaise dont 2 400 à Marseille, 700 à Aix-en-Provence, 500 à Rousset ou encore 400 à Aubagne. On dénombre également plus de 2 900 personnes travaillant dans les

autres communes de l'aire toulonnaise dont 1 200 à Toulon. Les communes de Hyères, La Garde, Cuers et La Valette-du-Var sont également le lieu de travail quotidien de 200 à 250 actifs.

En phase de périurbanisation, la Provence Verte constitue un véritable pôle résidentiel encore en mutation, compte tenu de son attractivité. Un tel accroissement de population nécessite une bonne maîtrise de la gestion des sols notamment entre la pression foncière et la préservation d'une activité viticole. L'intensification des navettes domicile-travail en direction des aires marseillaise et toulonnaise, inhérente à ce type de territoire, implique que la réflexion sur la zone, concernant notamment les déplacements, se fasse en lien étroit avec les acteurs des pôles voisins.

Olivier Pégaz-Blanc

avec la participation de

Christine Chassang et Marjorie Martin